



SNUipp-FSU PARIS

SNUipp-FSU Paris 11 rue de Tourtille
75020 Paris
01 44 62 70 01
snu75@snuipp.fr

Paris, le 2 décembre 2021

Objet : Versement de la part variable de l'indemnité REP +

Monsieur le Dasein chargé des écoles et des collèges,

Nous souhaitons vous interpeller à propos de la troisième partie de la prime REP+ qui va être versée sous peu. Cette part variable serait versée après une évaluation des indicateurs d'engagement professionnel. Nous vous remercions par avance d'expliquer précisément les critères retenus afin de choisir de privilégier certaines écoles à d'autres.

Comme vous le savez, pour le SNUipp-FSU, le montant de cette prime doit être attribué de manière égale et équitable aux équipes. En effet, chaque équipe est investie pleinement dans le projet de REP+ sans aucune exception. Il nous semble fondamental de garder la cohésion et le respect mutuel entre nos écoles. Décider ainsi de qui « mérite » une prime plus importante qu'une autre risque de modifier cet équilibre tant recherché et qui est un levier certain dans la réussite de nos élèves.

Nous vous demandons donc d'accorder une part similaire à tous-tes les enseignant-es des REP+ de l'Académie afin d'éviter une mise en concurrence qui serait contre-productive.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Dasein, à notre attachement au service public d'éducation.

Elisabeth Kutas, secrétaire départementale